

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MIRAN SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré non loin du pont de la 9ème Tranche, Lot 90-89-88-87-86-85-84-83-81-70-69-67, Ilot 89

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRAN SARL »

Objet :

- Fabrique de briques et pavés ;
- Importation et vente de véhicules ;
- Importation et vente de pièces détachées de véhicules ;
- Mécanique automobile ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré non loin du pont de la 9ème Tranche, Lot 90-89-88-87-86-85-84-83-81-70-69-67, Ilot 89

Dirigeant(s) M ATAR EMIR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02039 du 17/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14077/GTCA/RC/2023 du 17/02/2023

